

Nanterre, le 5 mai 2017

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 MAI 2017**

---

Informations prévues par l'article R.225-73-1 du Code de commerce  
relatives au nombre total de droits de vote et d'actions à la date de publication de l'avis préalable

<b>Date de publication de l'avis préalable au BALO</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Nombre total de droits de vote théoriques</b>	<b>Nombre total de droits de vote exerçables</b>
21 avril 2017	138 035 801	202 256 790	200 489 574